Etat-Civil

NAISSANCES. — Edouard Lezy, rue Toulouse, 27. — André Derolet, rue Bell, 30. — Victor Larnould, rue Grand Chemin. — Odette Lippens, rue Voltaire, 140. — Rose Bailleua, rue Franklin, 25. — Julienne Van Wassenhove, Boulevard Mulhouse, 94. — Renée Spriet, rue Duflot, 23. — Marie Doraedt, rue Fort. — Maurice Pinson, rue et cour Condé, 2. — Jean Devillers, rue Aignon, 80. — Raoul Lapere, rue Algor, 35. — Félix Vergauwen, rue Lannes, 24. — Henri Vanneerhnege, rue Ommelet, 120. — Emile Lammens, rue Beaurewart. — Louis Vandrebock, rue Milton, 12. — Micheline Carette, rue Lannoy, 65. — Jeanne Bayart, rue Isabeau de Bouhaix. — François Bradt, rue Condé. — Henri Desreux, rue Babylone, 9. — Jean Heirman rue Hoche, 52.

DÉCÈS — Laure Verbrugge, veuve Pollet, 60 ans, rue Ommelet, 134. — Jules Leclercq, 4 3ans, rue Fontenoy, 44. — Jules Lambert, 73 ans, rue Blanchemaille, 37. — Jules Vanroyen, 58 ans, rue Casimir Périer, 8. — Sophie Desmasures, veuve Delattre, 87 ans, rue Bocrel, 47. — Charlotte Catteau, épouse Koemeickbrugge, 75 ans, rue Ommelet. — Louis Michel, 56 ans, rue Tilleul, 274. — Marie Delerue, épouse Pollet, 39 ans, rue Curoir, 37. — Hubert Delepaut, 1 mois, Grande-Rue, 299. — Philomène Hue veuve Desbonnets, 76 ans, rue Colbert, 2. — Philomène Vannoste, veuve Michel, 57 ans, rue Tilleul. — Simonne Ouriez, 1 mois, Boulevard Halluin, 80. — Jules Busson, 1 ans, rue Lannes. — Sophie Duplat, épouse Liétard, 63 ans, rue Arts, 214. — Fernand Deble, 21 ans, Boulevard Metz, 40 — Etienne Colin, 93 ans rue Saint-Jean, 52. — Léon Fourneau, 24 ans, 141, rue Franklin.

Enfoncez-vous bien ceci dans la tête : Le meilleur des chocolats est sans conteste le Chocolat CARDON

TOURCOING

Fonctionnement du fonds municipal de chômage

A partir de ce jour, fonctionne, dans un des locaux du Bureau de Placement, à la Chambre de Commerce de Tourcoing, le nouveau Fonds Municipal de chômage créé pour la ville de Tourcoing par l'arrêté municipal du 30 septembre 1921. Ce nouvel organisme vient à son heure. Il rendra les plus grands services à ceux de nos concitoyens atteints par le chômage.

Voici, d'ailleurs, dans quelles conditions seront données ou refusées les allocations de chômage (extrait du reglement) :

1. L'allocation de chômage est donnée : aux chômeurs qui justifieront avoir exercé, pendant une période assez longue ayant précédé immédiatement leur mise en chômage, une profession dont ils tiraient un salaire régulier. Il est justifié du chômage par la production d'un certificat de congé émanant de l'employeur ou de son représentant. Ne sera pas prise en considération toute occupation accessoire n'ayant pour objet que de procurer un salaire d'appoint.

2. L'allocation de chômage est refusée : 1. aux personnes qui, sans motif reconnu valable par la Commission de contrôle, n'auront pas répondu aux convocations qui leur auront été adressées ou auront refusé un emploi suffisamment rémunérateur qui leur aurait été offert ; 2. Aux personnes qui ne comptent pas dans la commune une durée de résidence de six mois ; 3. Aux personnes qui se trouveront en chômage pour raison d'âge, d'incapacité ou de volonté ; 4. Aux personnes qui seront convaincues de se livrer habituellement à la boisson.

3. En cas de fraude ou de fausses déclarations : Ceux qui auront fait sciemment des déclarations inexactes ou ceux qui auront touché indûment des secours en ne faisant pas connaître qu'ils n'étaient plus chômeurs ou qu'ils ne remplissaient plus les conditions requises pour y participer, seront exclus des secours. La répétition des secours indûment reçus pourra être exercée sans préjudice des sanctions d'ordre pénal qu'il conviendra, dans les cas particulièrement graves, de provoquer contre les fraudeurs.

4. Montant de l'allocation de chômage : L'allocation de chômage est attribuée dans les conditions suivantes : 1. le chef de famille, 2 fr. 25 par jour ; 2. le conjoint chômeur lorsqu'il exerce habituellement une profession régulière et rémunératrice, 1 fr. par jour ; 3. l'enfant de 16 à 18 ans, 1.50 par jour ; 4. l'enfant au-dessus de 16 ans, 1 fr. par jour. ; 5. l'ascendant chômeur, 0.75 par jour.

OBSERVATIONS. — Dans aucun cas, le total des Secours attribués à un même ménage ne pourra être supérieur à 6 fr. par jour.

Mort subite dans la rue

Un vieillard, Emile Dussard, âgé de 63 ans demeurant rue du Luxembourg, 62, est tombé à 50 mètres de son habitation, rue du Beau-L.

vers 9 heures et demie du matin. Transporté dans une maison, M. le docteur Debiemandé aussitôt, ne put que constater le décès dû à une embolie. Le corps de Dussart fut transporté à son domicile.

UN ENERGUMENE

Les gendarmes en tournée dans le quartier de la gare, ont procédé à l'arrestation du sieur Louis Huge, âgé de 25 ans, journalier. Etant ivre, il s'est mis à insulter les gendarmes, rue des Biches. Arrêté, il a aggravé son cas en se rebellant. Il a été transféré à la prison de Lille.

ESTRADE

Les gendarmes belges ont remis à leurs collègues de Tourcoing, le nommé Dufont Maurice, 30 ans, journalier, venant de la prison de Forest, réclamé par le parquet d'Hazebrouck pour abus de confiance.

REPARTITION DU DETAIL RECUPERE

Les cultivateurs de Tourcoing sont priés d'assister à la réunion générale du Jeudi 5 courant, à 6 heures du soir, au Café du Damier, rue Nationale. Leur présence est indispensable. Objet : Répartition du détail récupéré.

POUR L'EDUCATION PHYSIQUE DES JEUNES FILLES

La Société d'Education physique et sportive « L'Elan » a, depuis sa formation déjà réuni bon nombre de jeunes filles, qui l'an dernier obtinrent de nombreux succès. Celles-ci continuent en ce moment leur entraînement sous la direction de MM. Devernay et Leconte et elles sont prêtes pour la prochaine saison à accomplir des prouesses dignes d'elles et de leurs dévouées moniteurs.

Les jeunes filles qui désireraient faire partie de ladite société n'ont qu'à s'adresser au siège, où tous les renseignements nécessaires leur seront fournis. Les parents des jeunes filles qui font partie de la Société sont autorisés à assister à tous les entraînements et aux fêtes que donnera la société.

Le terrain d'entraînement du Beausejour est presque terminé et sitôt que le temps le permettra les travaux seront poussés hativement pour que le terrain soit prêt pour la bonne saison. La commission de la société est ainsi formée : Président, Van Hecke Louis; vice-président, Migneau Albert ; secrétaire général, Scohy Maurice ; trésorier, Derck Achile ; Présidente Monitrice, Allard Marie, conseiller. Bouckaert Gabriel ; commissaires, Desbonnet Fernand, Carette Henri, Herrinck Prosper.

Nous conseillons aux parents qui désirent pour leurs jeunes filles, santé, force et vigueur de les faire inscrire au plus tôt à la société « l'Elan », 28 rue d'Austerlitz. — Le secrétaire général, Maurice SCOHY.

LES VICTIMES DU TRAVAIL

A la Compagnie du gaz, un manouvrier, Cretals Désiré, 55 ans, demeurant rue des Carlipers, 104, a fait une chute dans la cave du dépôt de coke de la rue de l'Abattoir. Contusions multiples, 20 jours de repos.

— A la retorderie Butin et Cie, une ouvrière soigneuse, Agnès Minnebeau, 24 ans, demeurant rue du Bois, a reçu un rouleau de pression sur le pouce. Contusion par écrasement. 20 jours de repos.

— Au peignage Achille et Pierre Pollet, rue de Dunkerque, Vandecuveye Victor, dégorgeur, en enlevant une barbe de laine autour des cylindres a eu la main droite comprimée entre deux rouleaux. Ratissage de la face palmaire de la main, pouce et index, 40 jours de repos.

— A la filature Hannart, Motte et Marquette, rue de Bapaume, un ouvrier soigneur, Julien Baptiste, 20 ans, demeurant à Herseaux, a eu la main droite prise dans les travailleurs de cardes, en enlevant de la laine. Plaies étendues de la main. Trois mois de repos.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE LA RUE NEUVE

Le Comité rappelle à tous ses membres la soirée de famille qui aura lieu le samedi 14 janvier, à 7 heures 30, salle du gymnase municipal, rue de Gand, et les invite à retirer leur carte d'entrée, dimanche 8 courant, au Foyer de l'Amicale, de 10 heures à midi.

EDUCATION PHYSIQUE FEMININE DE LA CROIX-ROUGE

Jeudi, à 7 heures précises, réunion obligatoire, au siège, 6, rue de la Potente.

AMICALE MICHELET

Dans sa réunion du 30 décembre, la Commission a décidé d'organiser un championnat de jeu de dame entre tous les membres de l'Amicale.

Ce championnat sera joué par éliminatoires. Les inscriptions seront reçues le 8 janvier au foyer de l'Amicale jusqu'à midi. Le tirage au sort sera fait par la Commission et les premiers matches seront joués le 15 janvier.

LES ETRENNES DES CHAUFFEURS D'AUTO

La police a dressé des contraventions aux propriétaires d'automobiles N. 4034 D et 143 D 4 pour défaut d'éclairage à l'arrière.

CLAUDINE AU THEATRE MUNICIPAL

C'est devant une salle bondée de spectateurs, que notre excellente troupe, donna Dimanche en matinée et en soirée, cette opérette tirée des romans de Willy.

La musique très entraînante de Berger, plut énormément au public, qui, à maintes reprises manifesta son enthousiasme en faisant bisser les airs principaux.

Mlle Doran, toujours gracieuse, gamine délurée au premier acte, nous incarna une Claudine, éperdument amoureuse dans les actes suivants.

Mlle Marty, de sa voix cristalline détailla à la perfection, le rôle de Luce. Une mention spéciale à Mme Demanthe qui remplit le rôle de Mélie, de façon parfaite. Son jeu de scène, sa mimique et sa verve enjouée, furent on ne peut mieux coordonnés. Mlle Lucette Dubois (la Négresse) amusa follement les spectateurs dans « La chanson de Tommy ».

Du côté hommes, nous avons surtout remarqué : MM. Fagot et Hardy, dans les rôles de Renaud et Claude. Comme toujours, ils s'acquittèrent avec brio, de leur tâche, parfois difficile.

M. Marnia, notre jeune trial, déchaîna le fou rire, dans la scène de déclaration d'amour.

Félicitations également à MM. Paul Jorge (régisseur général) et Garry qui nous ont bien diverti, dans les rôles du maire, et du maître d'hôtel.

L'orchestre, sous l'habile direction de M. Rouzeré, détailla parfaitement la musique du livret.

Pour terminer disons que, la création à Tourcoing, de « Claudine », fut un réel succès, dont il faut féliciter et remercier, notre sympathique directeur, M. Auguste Santara.

L. V.

THEATRE MUNICIPAL

Jeudi 5 Janvier, soirée de grand gala avec le concours de Mlle Georgette Simon., de MM. Valier et Terval. Une seule et unique représentation de FAUST, grand opéra en 5 actes et 9 tableaux, Musique de Ch. Gounod. Au 7e tableau, la Nuit du Valpurgis, Grand Ballet. Par suite des traités avec les auteurs, la Direction a pas donner une 2e représentation du chef-d'œuvre de Gounod.

— Dimanche, Matinée à 3 heures, à la demande des nombreux spectateurs qui n'ont pu assister le soir aux représentations de « MARIAGE PARISIEN », il sera donné irrévocablement une dernière représentation de ce gros succès. La location est ouverte comme d'usage.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Roger Ferret, rue des Poulains, 55. — André Vanglabeke, rue d'Odessa, 5. — Noel Delcert, rue St-Blaise, 66. — Armand Dehaene, rue du BrunPain, 20. — Charles Jacquart, place Thiers, 6. — Emile Florin, rue Nationale, 122. — Maurice Descamps, rue de Nice, 63. — Gisèle Croise, rue des Champs, 151. — Marcelle Desrousseaux, rue Maisence, 196. — Jean Feutrie, rue de Dunkerque, 191. — Olga Pattyn, rue du Casino, 6. — Thérèse Malfait, rue Montyon, 47. — Albert Loock, rue des Bleuets, 4. — Lucie Housay, rue de Maisence, 59 — Ferdinand et Marcelle Bouche, rue Montaigne, 79. — Marcel Samy, rue de Denain, 3. — Emile Jacques, rue d'Anor, 86. — Fernand Paco, rue des Girondins, 45. — Juste Vernette, rue du Halot, 57. — Jacques Lecoureux, rue du Beau Laurier, 60. — André Slosse, rue de la Croix-Rouge, 293.

Décès. — Hélène Boutry, 23 ans, rue Nationale, 122. — Clémence Petit, 64 ans, épouse Deconninck, rue de Brest, 29. — Stéphane Lemesre, 83 ans, veuve Rohard, rue de Paris, 175. — Ursule Bodin, 82 ans, veuve Bourgeois, rue des Ursulines, 72. — Emile Dussart, 63 ans, rue du Luxembourg, 62. — Marie Destombes 70 ans, veuve Turcq, rue Nationale, 55. — Gaston Séguin, 30 ans, rue Dupuytrem. — Eugénie Lecocq, 72 ans, veuve Brunin, rue d'Havré, 3. — Marcelle Avet, 9 mois, rue d'Ostende, 12. — Valérie Alsberghe, 49 ans, épouse Verstracte, rue Cl. Bernard, 127. — Louis Fremeaux, 78 ans, rue d'Anvers, 115. — Delphine Megant, 69 ans, veuve Van Combrugge, rue de Dunkerque, 40. — Jules Loosveld, 55 ans, rue Dragon, 1. — Henriette Delecour, 2 ans, rue de la Latte, 2. — Léontine Ghysels, 49 ans, veuve Vens, rue Nationale, 122.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

FIEVRE APHTEUSE. — Le Préfet vient de prendre un arrêté déclarant infecté de fièvre aphteuse le territoire ci-après délimité : toute la partie du territoire des villes de Wattrelos, Roubaix et de Tourcoing, comprise entre le boulevard de l'Union, du boulevard de Metz au apin-Vert prolongée, par la rue du Mont-à-Leux, la rue des Ballons, la rue des Fleurs jusqu'au Crétinier, la rue de Cartigny, du Crétinier au point de la ligne (boulevard de Metz).

Cet arrêté a été pris à la suite d'une constatation de six cas de fièvre aphteuse à la ferme Segard Houzet.

EN TRAVAILLANT. — En voulant, à l'aide d'un cric, soulever son camion-auto, qui avait roulé dans le fossé, M. Charles Bauwens, chauffeur d'auto, demeurant à Mouscron, s'est fait une déchirure des muscles intercostaux.

CROIX

PERCEPTION — Le Maire informe les habitants que le percepteur se tiendra à leur disposition le jeudi 5 courant, de 14 à 16 heures, à l'estaminet de la Salle des Fêtes, pour 1. Percevoir les contributions : 2. Payer les Pupilles de la Nation, le trimestre 1921 et les divers mandats.

ETAT CIVIL.— Naissances. — Emilienne Boudin, rue Carnot, 2 , Arthur Masure, rue de la Fonderie, cour Delécluse, 2 ; Etienne Willot, rue de Metz, 7.

WASQUEHAL

UN ACTE DE SABOTAGE SUR LA LIGNE MONGY

Lundi, vers 15 heures, M. Dumont, chef aiguilleur à la Compagnie des Tramways Mongy, effectuait sa tournée quotidienne sur la ligne de Lille à Tourcoing, lorsque arrivé au lieu dit « Le Château Blanc », il constata qu'une planchette de bois, calée par un écrou et deux morceaux de ballast avait été placée dans l'aiguille pour en empêcher le fonctionnement. Après avoir enlevé la planchette, le chef aiguilleur a fait son rapport à la Compagnie. Dans la journée de mardi, M. Bychère, commissaire de police de Croix-Wasquehal a entendu l'ingénieur des voies de la Compagnie, ainsi que le chef aiguilleur, et a ouvert une enquête en vue de découvrir l'auteur de cet attentat.

BLESSE AU PIED. — Occupé comme apprenti mécanicien à la Filature du Nord, Jules Catel, 17 ans, 13, rue de Babylone à Flers, a reçu une pièce de fonte sur le pied droit en enlevant une pièce d'un tour. M. le docteur Berthou a constaté l'écrasement superficiel des 1er et 2e orteils droits et a prescrit au blessé un repos de 10 jours.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur se tiendra à la Mairie aujourd'hui, de 2 h. à 4 heures, pour recevoir les contributions et pour effectuer le paiement des pupilles de la Nation (allocation du 4e trimestre 1921).

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE. — Les chômeurs et les chômeuses qui ont travaillé au moins six mois depuis l'armistice peuvent venir se faire inscrire à la Mairie jeudi prochain. Se munir du livret de famille, d'un certificat de cessation de travail et d'un certificat attestant que le chômeur a travaillé au moins six mois depuis l'armistice. S'adresser au 1er guichet.

CONSULTATIONS DES NOURRISSONS. — Au Cœpreau, mercredi 4 janvier, à 2 heures 30 et jeudi 5 janvier à la même heure, à la Mairie, pour le quartier du Centre.

LE DOIGT DANS L'ENGRENAGE. — Occupé à la Filature du Nord, Léontine Bergeus, 19 ans 1/2, de Wasquehal impasse Lavoisier 26, a eu l'index gauche pris dans un engrenage en nettoyant son métier. M. le docteur Butin a constaté une plaie par écrasement de l'extrémité du doigts, blessure qui nécessitera un repos de 25 jours.

LYS

ASSISTANCE MEDICALE GRATUITE. — La Mairie nous communique : Les personnes inscrites sur la liste sont priées de faire changer les numéros de leurs carnets de bons de visites, dans le plus bref délai, au deuxième bureau.

LANNOY

SYNDICAT DES SERVICES MUNICIPAUX ET DEPARTEMENTAUX

Le syndicat des services municipaux et départementaux se réunira en assemblée générale à la Bourse du Travail, à Lannoy, jeudi 5 janvier, à 19 heures précises. — Ordre du jour très important. — Le secrétaire : Louis LEFEBVRE.

HEM

M. Nys, vendeur de journaux, à Forest, passera chaque jour à Hem, vers 7 heures du matin et se fera un plaisir de servir nos amis et lecteurs désirant avoir « l'Egalité ».

BONDUES

ETAT-CIVIL. — NAISSANCES. — Marthe Liévin, au Mont. — Adrienne Dhont, pavé de Linselles.

MARIAGES. — Paul Dehaene, soldat au 8e régiment d'artillerie, à Nancy, et Valentine Lefebvre, soigneuse. — Raoul Squedin, soldat au 1er rég. d'Aérostation, à Versailles, et Antoinette Moerman, fileuse.

LILLE

Le Coin des Accidents

VICTIME DE SON COURAGE

Lundi, vers midi, une lourde voiture chargée de bouteilles de lait, attelée de deux chevaux, appartenant à M. Joseph Hénaut, laitier, 120, rue de Lille, à Ronchin, stationnait devant le numéro 128, de la rue Solférino.

Soudain, pour une cause non établie, les chevaux se mirent en marche à toute allure.

Un garçon brasseur, M. Charles Vandewalle, 38 ans, demeurant 20, rue Mazagran, cour Rubens, 2, n'écoutant que son courage, s'élança à la tête des animaux pour les maîtriser. Malheureusement, il perdit pied, roula sur la chaussée et l'une des roues du véhicule lui passa sur la cuisse gauche. Celle-ci fut fracturée.

Relevé par des témoins de cet accident, le garçon brasseur reçut chez un pharmacien les soins d'un docteur qui jugea nécessaire son transport à l'hôpital de la Charité.

L'équipage emballé fut arrêté rue de Puébla par une personne demeurée inconnue, sans avoir causé d'autre victime.

UN CYCLISTE QUI N'A PAS DE CHANCE

Un voyageur de commerce, M. Lucien Delzenne 47 ans, domicilié à Lambersart, Avenue du Colysée roulait en bicyclette rue Solférino, vers 8 h. 30 du matin.

Dans le but d'éviter une collision avec une auto taxi qui tenait sa gauche et marchait dans la même direction, le voyageur, lâcha le guidon de sa machine et tenta de s'accrocher à la caisse d'un tombereau qui passait à côté de lui. Malheureusement, ses mains ayant glissé le cycliste tomba sur la sol et dans sa chute se contusionna aux reins. Il put après quelques soins regagner son domicile.

Le chauffeur de taxi dont il s'agit, ayant refusé de se faire connaître, fait l'objet de recherches

GARE AU PYLONE !

Un accident qui eût pu être plus grave, s'est produit lundi, vers 21 h. 30, rue Solférino, à hauteur de la rue Jean-Sans-Peur.

L'auto 5547-D. 1 venant de la rue Masséna, se dirigeant vers la rue Gambetta et pilotée par son propriétaire M. Armand Chauvières, 48 ans, ingénieur, 12, rue Nationale, est allée donner sur un pylone de tramway, situé à l'endroit précité, juste au milieu de la chaussée. Heureusement le véhicule, n'avait pas à ce moment une allure des plus rapides, sans cela !...

Sous le choc, le soubassement du pylone vola en éclats, ainsi d'ailleurs que le pare-brise de l'auto et d'autre part la manivelle de mise en marche de la voiture, s'enfonça jusqu'au cœur même du radiateur.

Projeté violemment contre le volant qui céda sous la pression, M. Chauvières eut plusieurs côtes fracturées, il porte également une blessure à la main droite et des contusions sur divers parties du corps.

Son employée Mlle Andrée Castelain, 19 ans, qui était assise à ses côtés, eût la langue en partie coupée et lorsqu'elle fut revenue de la syncope dans laquelle l'avait plongée cet accident, un docteur requis par la police vint dans un estaminet, où on l'avait transportée, lui faire quelques points de suture.

Deux amis de Chauvière MM. Demiaute Omer, métreur-vérificateur, domicilié à La Madeleine, 6 rue Jean-Bart et Krier Auguste, contrôleur à la Reconstitution, demeurant 114, rue Solférino, qui se trouvaient dans la partie arrière de l'auto, en furent quittes pour l'émotion.

Au total, rien de bien grave. Quant à l'auto sinistrée, elle fut remisée lanternes allumées, à proximité du lieu de l'accident où elle passa la nuit.

EMPRUNT du DEPARTEMENT du NORD

CONDITIONS : 6 % net à 475 JOUISSANCE 15 DECEMBRE 1921

GARANTIES : L'État et le Département

OBJET : RECONSTRUCTION des PETITS IMMEUBLES détruits par faits de guerre.

CREDIT DU NORD

Chapitre des Vols

EN GARE DE LILLE

Le voyageur de commerce Louis Delespierre, domicilié à Wasquehal, se trouvant en gare de Lille, dimanche vers 17 heures 15 s'apprêtant à prendre place dans un train, lorsqu'il se sentit bousculer. Il ne prêta que peu d'attention à cet incident. Cependant, peu de temps après alors que le train était en marche, M. Delecspierre constata que son portefeuille, lequel contenait une somme de 350 francs, des papiers et une carte d'abonnement au chemin de fer avait disparu. Il comprit la raison de la bousculade qu'il avait subie. Le volé a déposé une plainte entre les mains du commissaire de permanence.

EN PLEIN JOUR ET EN PLEINE RUE !

L'audace des aigrefins ne connaît plus de bornes ! C'est ainsi que passant dimanche vers 12 h. 45 à l'angle de la rue des Frères Vaillant, Mme veuve Verhaeghe, demeurant 32 ter, rue d'Antin, se vit dépouiller de son sac à main par un audacieux filou qui cet exploit accompli, prit la fuite à toutes jambes. La volée qui subit au total un préjudice de 80 francs, a déposé une plainte contre son agresseur dont elle a pu fournir un signalement assez détaillé. Ce malfaiteur est activement recherché.

La beauté du teint et de la peau est, chez la femme, intimement liée à l'appareil digestif. Tous les 2 ou 3 jours, UN GRAIN DE VALS laxatif dépuratif avant le repas du soir donne teint clair, haleine pure et santé. 3.

Un malade détenu s'est évadé de l'Hôpital Militaire

Venant de Fort Gassion où il accomplissait une peine disciplinaire, le soldat Henri Lebas, de la classe 1903, du recrutement de la Seine et dont la famille habite Verdun, entrait dernièrement en traitement à l'hôpital militaire de Lille.

Selon la coutume, le prisonnier malade fut placé dans une cellule spéciale, se trouvant à l'étage, sous les combles, en compagnie d'un camarade.

Or, au cours de l'avant dernière nuit, Lebas trouva le moyen de percer le plafond d'ailleurs assez bas de la salle où il était enfermé. Par un trou juste suffisant pour le laisser passer et nonobstant les fils de fer barbelés placés sur le plancher, il put gagner les combles et de là un escalier dit de la rotonde. Le fugitif pour atteindre la rue essaya d'abord en brisant une vitre de passer par la maison portant le numéro 35 de la rue de l'Hôpital-Militaire, mais l'attention des habitants de l'immeuble ayant été mise en éveil par le bruit du carreau brisé, Lebas se vit contraint de renoncer à ce moyen. Il se rendit alors dans la cour de l'hôpital et à l'aide d'une barre de fer, brisa le cadenas d'une porte s'ouvrant sur la rue Jean-sans-Peur.

Une rapide enquête a démontré que c'est vers une heure du matin que le prisonnier put recouvrer sa liberté.

Son signalement a été envoyé à la gendarmerie.

Un tamponnement à Ronchin

Hier soir, vers 19 heures, la locomotive d'un train de marchandises venant de la gare Saint-Sauveur a tamponné, entre le dépôt du Petit Ronchin et le passage à niveau, le dernier wagon d'un train de marchandises revenant de Paris.

Il n'y eut heureusement que des dégâts matériels, le wagon tamponné et la machine du train tamponneur ont été quelque peu endommagés.

Du fait de cet accident, un encombrement s'est produit sur la voie, occasionnant des retards assez considérables dans le trafic : c'est ainsi que le train Paris-Lille qui devait arriver en gare de Lille à 8 h. 25, n'est arrivé qu'à 10 h. 50, que le train de Béthune subit également un retard, etc...

Demandez La Reine des Montres pour HOMME ou DAME *Imitant l'or à s'y méprendre*

Garantie sur bulletin contre tout vice de construction.

Pour Homme, Dame ou Fillette : 47.50

Garçonnet, avec chaîne-cadeau.

Boîtier métal or décoré en véritable plaqué or Prix : 75 frs. garanti 5 ans, avec jolie chaîne gentleman même métal.

Joindre le montant à la commande, plus 1 fr. 50 pour port

ENVOI GRATUIT DE L'ALBUM ILLUSTRÉ

PÉTOUAT Frère & ANGUENOT, Manufr Principale d'Horlogerie à BESANÇON (Doubs).

(Usines à Besançon, Morteau, Villers-le-Lac)

IMPORTANT. — Vous avez intérêt, moyennant une majoration de 10 frs par montre, à recevoir le bulletin de garantie spécial, vous donnant droit pendant 5 ans à l'entretien et à toutes réparations gratuites.

PETITES NOUVELLES

DEGOUTANTS PERSONNAGES. — Les sieurs Victor Denevi, 37 ans, camelot, 20, rue d'Haubourdin, à Lille et Charles Duguquier, 36 ans, peintre, domicilié à Wasquehal, rue de Croix, impasse Faucon, 5, ont été appréhendés au Parquet pour outrage public à la pudeur.

AUTO CONTRE VOITURE. — Vers midi 30, lundi, une voiture de la coopérative de Mons-en-Barœul a été accrochée, au débouché de la rue Bernos, par l'auto de M. Moreaux, architecte à Hazebrouck. Dégâts matériels aux deux véhicules.

ENTRE AUTO ET CAMIONNETTE. — A 17 heures, rue de la Louvière, une auto appartenant à la direction des douanes et une camionnette dont le propriétaire est encore inconnu, sont entrées en collision. Le premier véhicule a été sérieusement endommagé. Aucun accident de personne.

INDESIRABLE. — Le sujet belge Albert Doutreligne, 39 ans, domicilié à Fouquières-les-Lens, s'est vu dresser procès-verbal pour infraction à la loi sur le séjour des étrangers en France.

LEGUMES PAS CHERS. — La police recherche l'auteur du vol de 400 poireaux et d'une bêche, commis dans un jardin, du groupe du Faubourg des Postes, au préjudice de Milles, tourneur, demeurant 99, rue du Marché.

UN REVEILLE-MATIN DESPARAIT. — M. Quênet, organiste, 20, rue du Marché, a constaté qu'on lui avait dérobé son réveille-matin. Il a porté plainte et fait part des soupçons qu'il a conçus à la police.

UNE SOMME DE 950 FRANCS SE VOLATILISE. — Sur plainte de Mme veuve Leriche, demeurant 32, rue Gambetta, une enquête a été ouverte pour rechercher qui vola chez elle une somme de 950 francs. Une piste est suivie.

EMPLOYE INDELICAT. — Le nommé Auguste Oger, 46 ans, surveillant de ronde à la gare de Lille, s'est fait surprendre en flagrant délit de vol d'un colis contenant un poulet. On l'a appréhendé et déféré au Parquet.

VICTIME D'UN RAT DE QUAI. — En arrivant à Lille, Mme Grocquefert, marchande foraine, domiciliée à Pampaux (Pas-de-Calais), s'est rendue au commissariat de permanence afin d'y porter plainte contre un adroit filou, qui, en gare d'Arras, lui subtilisa un portefeuille contenant 950 francs. On enquête à ce sujet.

Au Secours de l'Estomac

Quand l'estomac, au lieu d'être l'organe sympathique, qui donne tant de satisfaction, devient le siège de souffrances incessantes et parfois intolérables, cherchez du côté du sang la cause de son mauvais fonctionnement. Neuf fois sur dix vous serez sur la bonne voie, c'est pourquoi neuf fois sur dix les Pilules Pink vous apporteront le soulagement à vos souffrances et remettront votre estomac en état.

Et remarquez que l'efficacité des Pilules Pink se manifeste aussi bien chez les personnes d'âge que chez les jeunes gens, témoin M. Emile Ducoux, dont nous donnons ci-contre le portrait et dont nous reproduisons les déclarations particulièrement probantes.

M. DUCOUX.

M. Ducoux, qui demeure à Vaux, par Lupersart (Creuse), nous a écrit ce qui suit :

« Je viens vous exprimer le bien-être, votre même la joie que j'éprouve, depuis que j'ai fait usage des Pilules Pink. Vous dire ce que j'ai souffert de l'estomac depuis 1914 m'est impossible. J'avais des tiraillements insupportables, des nausées, des vertiges fréquents, pas d'appétit, pas non plus de sommeil ou bien entrecoupé de cauchemars. J'ai essayé une infinité de remèdes, suivi des régimes sans jamais obtenir un réel soulagement. A présent, je mange avec appétit, je n'ai plus de tiraillements, plus d'essoufflements comme j'en avais toujours. Je vois par les résultats que j'ai obtenus que c'est à juste raison que les Pilules Pink sont aussi réputées. Pour ma part, je ne saurais jamais assez les recommander. »

Les Pilules Pink possèdent de rares propriétés comme reconstituant du sang, leur efficacité est toute naturelle, lorsque, ainsi que nous le disons plus haut, les maux d'estomac sont dus à l'appauvrissement du sang. Les Pilules Pink agissent, en outre, directement sur l'estomac dont elles stimulent énergiquement les fonctions.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, 4 fr. 50 la boîte, 24 francs les six boîtes franco, plus 0 fr. 30 de taxe par boîte.

HELLEMMES

Une usine en feu

IMPORTANTS DEGATS

Un violent incendie s'est déclaré dimanche, vers 14 heures 30 à l'usine de déchets de lin et d'étoupes de MM. Delevar et Herbaut, rue Sadi-Carnot, 6 bis, à Hellemmes.

Aussitôt l'alarme donnée, les pompiers hellemmois arrivèrent sur les lieux avec leur moto-pompe qu'ils mirent aussitôt en batterie ; mais activé par le vent, le sinistre prit vite une extension considérable. On dut alors faire appel aux pompiers de Lille, qui accoururent rapidement.

Malgré le dévouement déployé par les pompiers, les bâtiments furent la proie des flammes et complètement détruits.

Les dégâts qu'on n'a pu encore évaluer sont très importants.

HAUBOURDIN

Un vol important à la gare

Un vol d'une certaine importance a été découvert lundi matin à la gare d'Haubourdin.

Cette dernière se trouve dans un baraquement composé de trois pièces. L'une de celles-ci est occupée par les receveurs.

Sous le guichet se trouve un petit coffre-fort servant de tablette et posé sur un autre coffre en bois.

Le premier sert à renfermer les sommes provenant de la vente des tickets et l'autre celui des expéditions.

Les portes du baraquement ne fermaient pas à clef et la nuit aucune surveillance n'était exercée à la gare.

Or, lundi à 5 heures, M. Leclercq, employé, et M. Meunier venaient prendre leur service, lorsque le premier aperçut des petites coupures jonchant le sol. Il fit part de cette remarque à M. Meunier. Ce dernier constata immédiatement que pendant la nuit, on avait fracturé le coffre en bois et qu'une somme de 1800 francs environ avait été soustraite. Le coffre-fort qui renfermait une somme très importante, n'avait pas été touchée, ce qui fait supposer que le voleur n'est pas un professionnel.

La gendarmerie d'Haubourdin a ouvert une enquête.

LOOS

VOL DE POULES. — Samedi matin, M. A. Delos, 230, rue de Béthune a eu la désagréable surprise de constater que des malfaiteurs s'étaient introduits la nuit dans sa basse-cour et lui avaient volé 4 poules. Evalue le dommage à 100 fr. et a déposé plainte au commissariat de police.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

MARCHIENNES

GARDE-CHASSE ET BRACONNIER

M. Jean-Baptiste Lemaire, garde-chasse, à Vred, qui s'était placé en embuscade près du Pont-de-Mouy, surprit l'autre nuit, vers 2 heures du matin, deux braconniers qui chassaient à la lanterne. Ceux-ci, en l'apercevant, prirent la fuite, abandonnant leur fusil, un lièvre et deux lapins. Le garde se mit à leur poursuite et ne tarda pas à rejoindre l'un des malandrins. Mais au moment où M. Lemaire lui mettait la main au collet, le braconnier se retourna et porta au garde un formidable coup de lanterne en plein visage. Celui-ci, étourdi, s'arrêta quelques secondes. Les braconniers en profitèrent pour disparaître dans la nuit.

On les recherche.

SOMAIN

ECRASE PAR LE TRAIN

Un chef d'équipe de la Compagnie du Nord, M. Dubois Charles vient d'être victime d'un grave accident qui se produisit dans les circonstances suivantes : A 3 heures 45 du matin, au cours de manœuvres de débranchement faites sous sa direction, Dubois voulut traverser les voies à la suite de 4 wagons lancés par une locomotive. Le malheureux glissa si malencontreusement sur un rail qu'il n'eut pas le temps de se relever et qu'une autre rame de wagons lui passa sur les jambes. Le chef d'équipe fut relevé par les témoins de l'accident et le docteur Van-Houtte appelé d'urgence, constata une fracture compliquée du genou droit et une fracture de la cuisse gauche. On n'ose encore se prononcer sur les suites de cet accident.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

MAUBEUGE

L'IVRESSE MAUVAISE CONSEILLERE. — Il y a quelques jours, le nommé Lajoye Ernest, 28 ans, conducteur d'automobile, demeurant rue Neuve, 3, pénétrait dans la buvette de la pâtisserie Lechuysse, place d'Armes. Il y rencontrait le sieur Finet Arthur, entrepreneur de transports, demeurant quai des Nerviens, influencé par l'ivresse Lajoye prétendait se faire payer à boire par Finet et, comme ce dernier refusait, il se livra à des voies de fait sur sa personne. Plainte a été portée à la police qui a dressé procès-verbal.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAUDRY

Le Conflit des Tulles

LA REUNION MIXTE AURA LIEU DEMAIN JEUDI

Par suite de certaines circonstances, la réunion des parties en cause, qui devait se tenir mardi sous la présidence de M. le sous-préfet de Cambrai, n'a pas eu lieu.

Glycodont

ROI des DENTIFRICES

CONSERVE VOS DENTS ET VOTRE SANTÉ

EAU - PATE - SAVON — EN VENTE PARTOUT

Cette réunion est reportée à jeudi, à 15 heures, au local de l'Association patronale, 90, rue Neuve.

Des solutions mettant fin au conflit sortiront-elles de cette entrevue ? Il est permis d'être optimiste.

En attendant, le chômage devient de plus en plus grand. Près de 3.000